

Ouest France

13 janvier 2012

Le Poiré-sur-Vie

L'entretien des espaces verts communaux change



En 6 ans, une centaine d'agents répartis sur les 37 communes ont ainsi été sensibilisés à cette démarche.

Pourquoi ? Comment ?

Une gestion différenciée peut-elle avoir un impact sur la qualité des cours d'eau ?

Le Syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay et le Centre national de la fonction publique territoriale visent à reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et humides. Ce, à travers le Shéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vie et du Jaunay (Sage). Ils forment depuis 2007 les agents communaux des espaces verts à la gestion différenciée. Le constat : la molécule glyphosate (herbicide) est encore très présente dans l'eau, même si les 37 collectivités du bassin-versant ont déjà diminué de 40 % l'utilisation de pesticides entre 2007 et 2009.

Comment interviennent les agents au niveau local ?

Ils adaptent la fréquence de l'entretien des espaces. Ils alternent la tonte, le désherbage, la taille des arbustes tout en diminuant l'utilisation d'engins, d'engrais et des pesticides. Le 9 et 10 janvier, autour de Pascal Prieur, 17 agents de 12 communes ont ainsi planché sur le thème « taille des arbustes et des jeunes arbres d'ornement ».

Au Poiré, il n'y a plus de désherbage chimique aux abords des caniveaux. Le quartier du Beignon et une partie du bourg sont traités avec une désherbeuse à eau chaude. Les tontes sont, dans certains cas, laissées sur le terrain et servent d'engrais naturel. Il reste à « faire accepter la gestion différenciée par le public » avoue Auguste Guillet, vice-président de la commission locale de l'eau du Sage. D'où le rôle des agents auprès des particuliers.